

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2018-2019.

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 11/10/2018

Présidence de : M. MACE

Quorum : 14

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal 2. Installation du conseil d'administration. 3. Adoption de l'ordre du jour (<i>pour vote</i>) 4. Adoption du procès-verbal du dernier CA (<i>Pour vote.</i>) 5. Approbation du règlement du CA (<i>Pour vote.</i>) 6. Installation des conseils et des commissions : <ul style="list-style-type: none"> o <i>Conseil d'administration,</i> o <i>Commission permanente,</i> o <i>Conseil de discipline,</i> o <i>Commission éducative,</i> o <i>CESC,</i> o <i>CHS,</i> o <i>CVC</i> 7. Mise à jour des actions du projet d'établissement (voir doc) (<i>pour vote</i>) 8. Affaires budgétaires et financières, contrats... (voir annexes jointes) 9. Question diverses 					

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 11/10/2018

	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom /Prénom	P	A	E	Nom/Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	x						
	Chef d'établissement Adjoint	M. HOAREAU François	x						
	Adjoint Gestionnaire	M. MICHAUD Christophe	X						
	Directrice Adjointe SEGPA	Mme CONITE Marie Marthe	X						
	CPE	Mme GRONDIN Virginie	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. PAYET Teddy		X					
	Groupement de commune	Mme SILOTIA Jacqueline		X					
		M. MOUSSADJEE Khaled		X					
	Commune siège	Mme HOARAU Michèle		X					
	Commune siège			X					
	Personnalité qualifiée	M. MARTINEL Paul	x						
Personnalité qualifiée 2									
Total : 10		10	6	4					

Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	M. GOUTORBE Gilles	X			Mme FUTOL Patricial		X	
		Mme CHAUSSINAND Christine	X			Mme TACQUET Céline		X	
		Mme ARMAND Encarnacion	X			Mme D'OUTREWE Michèle		X	
		M. BEN HAMOUDA Béchir	X			Mme IMBERT Véronique		X	
		Mme GOMEZ Christine	X			Mme CAILLAUD Véronique		X	
		Mme PERROUULT Aude	X			Mme MARECHAL Anne		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme LEDRU Kathy	X			Mme CHIPOTEL Anne		X	
		Mme LECOQ Béatrice	X			-			
		M. ATCHY-DALAMA Serge	X			-			
		Mme LIGDAMIS Annie-Claude			X	-			
Total : 10		10	9	1				7	

Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mme VIENNE Sonia	X			Mme DEJEAN Véronique		X	
		M. LALA Shoeeb	X			Mme SAY-LIANG-FAT Sandrine		X	
		M. LUCAS Alexandre			X	Mme DIJOUX Nathalie		X	
		Mme TORRES Isabelle	X			Mme BLAND Béatrice		X	
		M. ROULIN Yoann				Mme DEBOSQUE Christine			X
		Mme GOUJON Marjorie	X			-			
		Mme BELMONT Nathalie			X	-			
	Elèves	M. FONTAINE Lucas (3D)	X			Mme LEFEBVRE Laura (3D)		X	
		Mme MARCHAL Heva (3A)	X			Mme PELLIQUIER Nina Luna (3C)		X	
		Mme FAUBOURG Elsa (3F)	x			Mme ALBERTO Kim (3G)		X	
Total : 10		10	7	2	1		3	4	1

1. Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal

1.1. Désignation du secrétaire de séance

1.1.1. Christine Chaussinand (enseignante)

2. Installation du conseil d'administration

- Pour un collège de plus de 600 élèves, le C.A se compose de 30 personnes réparties en 3 catégories: les représentants de la commune et du TCO, les personnels (enseignants, administratifs, agents), les utilisateurs (parents et élèves).
- Les représentants de la commune et du TCO étant absents, le nombre maximum des personnes composant le CA passe de 30 à 26 avec un quorum à 14.
- Un tour de table est effectué pour que chacun se présente.

3. Adoption de l'ordre du jour. Pour vote

3.1. Adoption de l'ordre du jour

- Monsieur le principal rajoute à l'ordre du jour une proposition de charte pour les conseils de classes.

3.1.1. Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

4. Adoption du procès-verbal du dernier CA. Pour vote

4.1. Adoption du procès-verbal du dernier CA

4.1.1. Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

5. Approbation du règlement du CA (*Pour vote.*)

- Monsieur Goutorbe demande que les documents de travail soient remis en même temps que la convocation, une phrase de l'article 9 du dernier PV doit donc être retirée. Le CA pourrait alors être reporté.

- Monsieur le Principal demande une autre modification : rajouter dans l'article 5, « les convocations et autres documents sont adressés par courriel aux titulaires et aux suppléants ».

5.1.1. Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

6. Installation des conseils et des commissions :

Conseil d'administration,

Commission permanente,

Conseil de discipline,

Commission éducative,

CESC,

CHS,

CVC

- Une commission permanente prévue en février 2019.
- Le conseil pédagogique est composé des professeurs référents, des coordonnateurs et d'un enseignant par niveau.
- Le conseil de vie des collégiens (CVC) est composé de 3 élèves, des 2 CPE, du Chef d'établissement et d'un enseignant : Madame Allemandou sur décision du CPE. Il a pour objectif d'améliorer le climat scolaire entre autre.

6.1.1. Résultats du vote : Contre : abstention : pour :

7. Mise à jour des actions du projet d'établissement (voir doc) (pour vote)

- Le calendrier pédagogique prévoit le retour aux trimestres (voté lors du dernier CA).
- Les exercices d'alerte : 2 pour les incendies et 2 PPMS (mise en sûreté et feux de broussailles).
- Les rencontres Parents/Professeurs : 2 sont programmés à la fin des 1ers et 2èmes trimestres.
- les dates des CA sont données à titre indicatif.

• Les examens :

- 1 brevet blanc en avril.
 - 1 oral blanc en mai.
 - Le Brevet aura lieu du 24 au 28 juin.
 - Les oraux de rattrapage en juillet.
 - Le collège étant centre de correction, il sera fermé pendant les épreuves du Brevet et pour les corrections en juillet.
- Des devoirs surveillés en 3ème ont été proposés pour les vendredis après-midi. Ils ne pourront vraisemblablement pas être mis en place car le collège ne peut déléguer sa mission de surveillance aux parents d'élèves.

Pour assurer les devoirs surveillés, il faudrait un nombre suffisant d'enseignants volontaires.

Madame Chaussinand demande que les principes du volontariat et de rémunération de ces heures soient respectés.

Si les devoirs surveillés ne peuvent être assurés, il est proposé d'organiser un Brevet Blanc la première semaine de décembre en plus de celui prévu en avril.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 2 pour : 20

Madame Chaussinand demande que les Devoirs communs pour les 4ème ne soient pas organisés à ces mêmes dates.

Pour les rencontres Parents / professeurs, les représentants des parents souhaiteraient être prévenus suffisamment en avance pour avoir le temps de s'organiser : dépôt de RTT par exemple.

- Structures pédagogiques :

Le collège compte 872 élèves, répartis dans 36 divisions, 9 par niveaux.

- Une structure ULIS qui compte 13 élèves en inclusion dans des classes.

- La SEGPA est présentée par Madame Conité :

- Elle dispose de 3 champs d'activités, un atelier habitat, un atelier service et un atelier vente.

- La SEGPA comprend 2 classes par niveaux de 16 élèves chacune.

- Les 6ème et 5ème regroupent des élèves qui rencontrent de graves difficultés souvent récurrentes. En fin de sixième, les élèves ont la possibilité d'être réorientés en collège ou de rester en SEGPA jusqu'en troisième.

A partir de la 4ème, les élèves ont 6 à 12 heures d'atelier avec pour objectif d'intégrer un lycée professionnel après la 3ème.

- Cette année, il sera impossible d'envoyer les élèves de 4ème en stage car ils sont âgés de moins de 13 ans.

- Pour les résultats du brevet : 6 élèves de SEGPA ont réussi le DNB pro et tous les élèves ont obtenu le CFG. 16 élèves ont été orientés en CAP.

- En 6ème, quelques élèves sont en inclusion dans des classes du collège :

- Tous les élèves en Histoire/Géographie.
- 4 élèves en Français.
- Pas d'inclusion pour les Mathématiques.

- Résultats du collège pour l'année scolaire 2017/2018 :

- Pour le CFG : 100% de réussite depuis 2015.

- Pour le Brevet : 85% de réussite pour le collège

82% pour la moyenne académique

85% pour la moyenne nationale.

- Pour le DNB Pro : 1 recalé et 23 reçus/24 élèves

Pour Monsieur le Principal, ces résultats montrent que le collège fonctionne bien.

- Organisation de la préparation de l'oral du Brevet présenté par Madame Perrouault.

Novembre, annonce du déroulement des épreuves avec dates à respecter.

28 février : choix des sujets, du passage en individuel ou en équipe et choix de la langue utilisée pendant l'épreuve ;

24 mai : oral blanc.

24 juin : épreuve finale

1 professeur référent pour chaque élève sera nommé en février.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Le Parcours Avenir : madame D'Outrewe en professeur référent.
 - Actions culturelles et artistiques assurées par Madame Jerez.

 - ASSR : niveau 1 pour les 5ème, 100% de réussite.
niveau 2 pour les 3ème, 100% de réussite.
 - Éducation au développement durable, assuré par Monsieur Saïd.
 - PSC1 seront assurés par des élèves volontaires et les délégués de 4ème et 3ème de l'an dernier.
 - Parcours numérique du collégien : feuille de route.
- Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22**
- 300 comptes ATN ont été distribués aux parents.
 - 235 tablettes destinées aux 5ème ont été livrées mais contrairement au projet d'origine, le Département ne souhaite plus que les élèves gardent ces tablettes.
 - Une série de 10 tablettes sera distribuée à chaque enseignant volontaire pour être entreposée dans les armoires.
 - Monsieur le Principal demande un volontaire pour être le professeur référent de ce projet et va demander un plan de formation pour les enseignants qui le souhaitent. Il est aussi possible de visiter d'autres établissements où le projet tablette est déjà mis en œuvre lors des journées « portes ouvertes »

- Sur le plan technique, le réseau du collège est en cours de configuration pour installer le mode Wi-fi dans les salles et bâtiments où les tablettes doivent être utilisées. Le débit du réseau étant peu satisfaisant, la fibre orange devrait être installée, le Département ayant autorisé Monsieur le Principal à passer un contrat direct avec le fournisseur d'accès.

- Accompagnement Éducatif : 3 catégories de projets.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

Culture et Sport :

- Club chant inter-langues.
- Projet sortie à Mafate.
- Réalisation de fresques en Arts Plastiques.
- Club média : réalisation d'un journal.
- Club jeux de société.
- Atelier Arts martiaux (boxe)
- Ateliers UNSS.

Environnement :

- Projet spiruline.
- Projet embellissement : collège primé l'an dernier.
- Projets Kélonia et « par ci par là ».
- Air maritime éducative.
- Club « de la part du colibri ».

Pédagogique :

- Atelier informatique.
- Secourisme.
- ASSR.
- Technologie : les 24h de l'innovation, les olympiades et les mini dragsters.
- Préparation à l'oral du DNB.
- EPI : planète terre, environnement.
- Dispositif Devoirs Faits : mis en place à la rentrée d'octobre, consolidé après les conseils de classe et rémunéré en HSE.

Les Parents d'élèves demandent si l'on peut rajouter des actions ou projets.

Pour Monsieur le Principal cela paraît difficile au vu des problèmes de moyens.

- Informations Parents : diffusion des mails des Associations de Parents d'élèves.

- Récompenses et Sanctions attribuées lors des conseils de classes.

- Le Conseil pédagogique a proposé 2 récompenses : Encouragements et Félicitations (si 4 remarques d'excellence dans les appréciations des enseignants).

2 Mises en Garde pourront aussi être délivrées (les sanctions étant réservées aux chef d'établissement), une pour le travail et une pour le comportement.

- Une Charte a été élaborée concernant le bon déroulement des conseils de classe.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

8. Affaires budgétaires et financières, contrats... (voir annexes jointes)

- Le taux de participation aux charges communes est fixé à 17%.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Tarifs : pour la vente des objets fabriqués par la SEGPA et autres tarifs pour pertes ou dégradations. Voir documents en annexe.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Délégation donnée au Chef d'Établissement pour la passation des marchés.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Contrat entre le collège et l'Association Sportives et une association de pratique de la Pelote Basque.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 1 pour : 21

- Contrats de maintenance pour les 2 photocopieurs de la salle des professeurs : renouvellement d'un an au même tarif.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Voyage Île Maurice prévu en mai 2019 : budget total de 12 800 euros dont 200 euros de participation par famille et 6600 euros accordés par le FSE.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Projet Mafate : 19 élèves de 4ème LV2 Allemand sont concernés pour un budget de 2555 euros dont 40 euros par famille, 400 euros du FSE et le reste provenant du PEC.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

- Conventions : le Chef d'Établissement est autorisé à signer les conventions de stages passées entre les élèves, les autres établissements scolaires ou les entreprises.

Abandon des stages en 4ème, les élèves ayant moins de 14 ans.

Résultats du vote : Contre : 0 abstention : 0 pour : 22

9. Question diverses

- Problème du miroir à l'entrée du parking : réponse de la mairie le 29/09/2018, attente de livraison, une relance par courrier sera envoyée.
- Parking complet et difficulté pour se garer : il est prévu pour un établissement de 400 élèves.
- Sécurité portail bus : il est prévu de le clôturer, Pour les élèves déposées avant l'ouverture du collège, c'est de la responsabilité du Maire d'en assurer la sécurité.

Une relance courrier est prévue pour demander un agent de sécurité aux abords du collège. Un autre courrier sera envoyé aux TCO pour demander de ne pas déposer les élèves avant l'heure d'ouverture du collège (7h00.)

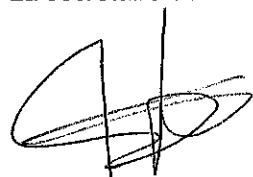
- Voyage scolaire : Madame Ledru demande que la participation des familles soit portée à 1300 euros au lieu de 1000 euros,

Pour Monsieur le Principal, les tarifs différenciés sont impossibles, une aide est possible pour les familles selon leur situation.

Le vote sur cette question est reporté au prochain CA.

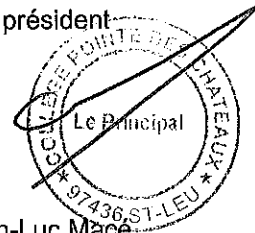
Fin du CA : 19h30.

La secrétaire de séance



Mme Chaussinand

Le président



Jean-Luc Mace



**REPRESENTANTS
COMMISSION PERMANENTE
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Article R421-37 à 40 du décret de l'éducation.

MEMBRES	NOMS TITULAIRES	NOMS SUPPLEANTS
Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	
Chef d'établissement adjoint	M. HOAREAU François	
Directrice Adjointe SEGPA	Mme CONITE Marie Marthe	
Adjoint Gestionnaire	M. MICHAUD Christophe	
Représentant du Conseil Général	-	
Personnels enseignants (3)	M. GOUTORBE Gilles	Mme GOMEZ Christine
	Mme ARMAND Encarnacion	Mme D'OUTREWE Michèle
	Mme CHAUSSINAND Christine	M. BEN HAMOUDA Bechir
Personnel ATOSS (1)	Mme LECOQ Béatrice	Mme LIGDAMIS Annie Claude
Parents d'élèves (3)	Mme VIENNE Sonia	Mme DEJEAN Véronique
	M. LALA Shoeeb	Mme SAY-LIANG-FAT Sandrine
	Mme GOUJON Marjorie	
Elèves (1)*	Mme MARCHAL Heva (3A)	Mme PELLIQUIER Nina Luna (3C)



**REPRESENTANTS
CONSEIL DE DISCIPLINE
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

**Décret n° 2009-559 du 15 mai 2009
article 511-20
article 511-21**

MEMBRES	NOMS TITULAIRES	NOMS SUPPLEANTS
Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	
Chef d'établissement Adjoint	M. HOAREAU François	
Adjoint Gestionnaire	M. MICHAUD Christophe	
C.P.E.	Mme GRONDIN Virginie	
Personnels enseignants (4)	M. GOUTORBE Gilles	Mme D'OUTREWE Michèle
	Mme ARMAND Encarnacion	Mme LEDRU Kathy
	Mme MARECHAL Anne	Mme PERROUAULT Aude
	Mme TACQUET Céline	Mme IMBERT Véronique
Personnel ATOSS (1)	M. ATCHY-DALAMA Serge	Mme LIGDAMIS Annie Claude
Parents d'élèves (3)	M. LALA Shoeeb	Mme SAY-LIANG-FAT Sandrine
	M. LUCAS Alexandre	Mme DIJOUX Nathalie
	Mme BELMONT Nathalie	
Elèves (2)	Mme MARCHAL Héva 3A	Mme PELLIQUIER Nina Luna (3C)
	Mme FAUBOURG Elsa 3F	Mme ALBERTO Kim (3G)



Saint Leu, le
Le Principal,

A

Mesdames, Messieurs
Membres de la commission éducative
Le Professeur Principal de la
....., mère de l'élève
....., père de l'élève
L'élève :

URGENT

Objet : Commission éducative
N/REF: J-L M/DB N°

Vous êtes invités à une commission éducative concernant l'élève

<p>Le</p> <p>A</p> <p>Salle</p>

Motif :

Je remercie les membres de cette commission d'apporter les documents de suivi de cet élève.

Attention : La réunion de la commission éducative peut être la dernière étape avant la réunion du Conseil de Discipline.

Votre présence est indispensable.
Bien cordialement,

M. J-L MACE

Principal

Discipline	Nom	Emargement	Discipline	Nom	Emargement
Principal-adjoint	M. HOAREAU		Représentant Professeur	M. GOUTORBE Gilles Mme TACQUET Céline	
Adjoint gestionnaire	M. MICHAUD		Représentant Parent d'élève	Mme TORRES Isabelle Mme VIENNE Sonia	
CPE	Mme GRONDIN		Professeur		
Assistante sociale	Mme BENCHERIF		Professeur		
Mère de l'élève		Professeur		
Père de l'élève		Professeur Principal		
Infirmière	Mme LECOQ		L'élève		



**COMITE D'EDUCATION
A LA SANTE
ET LA CITOYENNETE
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Décret n° 2005-1145 du 9 novembre 2005
Circulaire n°2006-197 du 30 novembre 2006
Décret 2008-264 du 14 mars 2008
Code de l'éducation 421-46 ; 421-47 article L421-8

MEMBRES	NOMS TITULAIRES	NOMS SUPPLEANTS
Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	
Chef d'établissement Adjoint	M. HOAREAU François	
Adjoint Gestionnaire	M. MICHAUD Christophe	
C.P.E.	Mme GRONDIN Virginie	
Assistante sociale	Mme BENCHERIF Martine	
Infirmière	Mme LECOQ Béatrice	
Personnels d'enseignement et d'éducation (2)	Mme GOMEZ Christine	M. GOUTORBE Gilles
	Mme PERROUAULT Aude	Mme MARECHAL Anne
Représentant des parents d'élèves (1)	M. ROULIN Yoann	
Représentants des élèves (1)	M. FONTAINE Lucas (3D)	Mme LEFEBVRE Laura (3D)
Représentant du Conseil Général	-	-
Représentant de la commune (1)	-	-
Invités pour avis		



**COMMISSION HYGIENE,
SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Articles D421-151 et D421-152
D421-153 et D421-159

MEMBRES	NOMS TITULAIRES	TELEPHONE
Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	
Chef d'établissement Adjoint	M. HOAREAU François	
Adjoint Gestionnaire	M. MICHAUD Christophe	
Directrice Adjointe SEGPA	Mme CONITE Marie Marthe	
C.P.E.	Mme GRONDIN Virginie	
Médecin scolaire	Mme HOUCKE NEUF-COURT Christine	
Infirmière	Mme LECOQ Béatrice	
Conseil Général		
MEMBRES	NOMS TITULAIRES	NOMS SUPPLEANTS
Personnels d'enseignement et d'éducation (2)	Mme D'OUTREWE Michèle	Mme LEDRU Kathy
	M. BEN HAMOUDA Bechir	Mme IMBERT Véronique
Personnel ATOSS (2)	Mme LIGDAMIS Annie Claude	M. ATCHY-DALAMA Serge
Parents d'élèves (2)	Mme TORRES Isabelle	Mme BLAND Béatrice
	M. LALA Shoeeb	Mme SAY-LIANG-FAT Sandrine
Elèves (2)	M. FONTAINE Lucas (3D)	Mme LEFEBVRE Laura (3D)
	Mme FAUBOURG Elsa (3F)	Mme ALBERTO Kim (3G)
Invité		



CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

MEMBRES	NOMS TITULAIRES	NOMS SUPPLEANTS
Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	
Chef d'établissement Adjoint	M. HOAREAU François	
C.P.E.	Mme GRONDIN Virginie Mme GUEGUEN Mireille	
Personnels enseignants (1)	Mme ALLEMANDOU Irène	
Parents	Mme VIENNE Sonia	
Infirmière	Mme LECOQ Béatrice	
Assistante Sociale	Mme BENCHERIF Martine	
Personnel ATOSS	Mme LIGDAMIS Annie Claude	
Elèves (3)	FONTAINE Lucas (3D)	LEFEBVRE Laura (3D)
	Mme MARCHAL Héva (3A)	Mme PELLIQUIER Nina Luna (3C)
	Mme FAUBOURG Elsa (3F)	Mme ALBERTO Kim (3G)



TARIFS 2019

(CA DU 11-10-2018)

OBJET	TARIFS	
	EUROS	OBSERVATIONS
Clé perdue	15,00	
Manuel scolaire perdu	16,00	
Manuel scolaire dégradé	10,00	
Livre CDI dégradé ou perdu	10,00	
CD de langue	5,00	
Dégradations diverses		selon coût des travaux et/ou de remplacement
Carte accès self (perte ou dégradation la rendant inutilisable)	6,00	première carte gratuite
Carnet de liaison	2,50	premier carnet gratuit
OBJETS CONFECTIONNES		
MBC		
Bac à fleur petite taille	30,00	
Bac à fleur grande taille	50,00	
Jardinière	70,00	
Plant de vétiver	3,00	
Plant de frangipanier	3,00	
Hébergement		
Divers gâteaux(paquet de 200g)	2,00	
Jus de fruits	1,00	
Macatia, pain viennois (par 5)	2,00	
Maison en pain d'épices	6,00	tarif élève 5,00
Quiche	6,00	
Quiche part individuelle	1,50	tarif élève 1,00
Petit déjeuner	4,00	
Boisson	1,00	
Gâteau divers et brioche	5,00	tarif élève 3,50
Part individuelle, crêpe, petit gâteau	1,50	tarif élève 1,00
Pâté créole	7,00	tarif élève 5,00
salade de fruit	3,00	
Crème	1,50	
Tarte	3,00	
Tartelette	1,00	
Sac à tarte	5,00	
Sac à courses	3,00	
Sac en jean	6,00	
Vente		
spiruline en 100gr	20,00	
Epices en botte	1,00	
Panier garni pour les fêtes	15,00	
Tee-shirt	15,00	
Légumes		Entre 0,00 et 0,30 centimes en plus du prix d'achat, du conditionnement de base utilisé ou imposé par le producteur.
Nouveaux objets confectionnés: matière d'œuvre + 5 euros de coût horaire		